

BIOXYMOP

MICROSTATION D'ÉPURATION DE 9 ET 12 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

6030

1 Définition technique

Les micro-stations BIOXYMOP sont conçues selon le procédé de culture fixée immergée aérobie. Elles permettent de traiter des eaux usées domestiques issues des habitations individuelles.

Conçu pour être simple et facile à installer, ce système vous garantit un traitement des plus efficaces.

2 Fonctionnement

Les micro-stations sont composées de 3 compartiments :

- Décauteur primaire de 3 m³
- Bassin d'aération
- Clarificateur

Les eaux usées domestiques arrivent dans le décauteur primaire où sont retenues les matières les plus lourdes au fond et les flottants en surface.

L'effluent prétraité passe ensuite dans le bassin d'aération où les pollutions dissoutes sont éliminées par les bactéries épuratrices fixées sur les supports libres.

La dernière étape du traitement s'effectue dans le clarificateur.

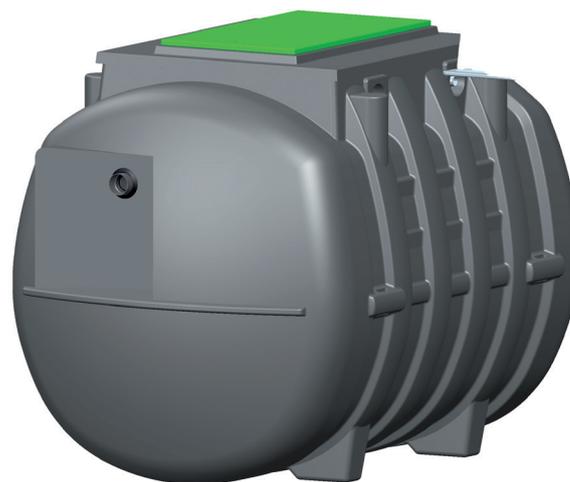
L'effluent traité y est séparé des matières en suspension.

Le système AIRLIFT permet la recirculation des effluents vers le décauteur primaire.

L'effluent traité répond aux exigences de la norme EN12566-3 et de l'arrêté du 07/09/09 modifié.

Les eaux usées traitées peuvent être rejetées selon deux modes :

- par drainage et infiltration dans le sol (à privilégier).
- par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur et d'une autorisation d'un bureau d'études.



TRAITEMENT DES EAUX USÉES

3 Installation, Mise en service & entretien

Le compresseur doit impérativement être installé à l'extérieur de la micro-station dans le coffret extérieur fourni. Le tuyau à air reliant le compresseur à la station devra être passé dans un fourreau. En standard, la station est livrée avec 10 m de tuyau à air.

10m de tricolore sont fournis (à la livraison et sont attachés dans la Bioxymop à côté de la pompe). Une assistance à la mise en service est offerte avec le produit. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer la lettre T fournie avec la documentation de la Bioxymop ou d'enregistrer la filière sur le site internet www.simop.fr

Par la suite, nous conseillons fortement de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un spécialiste agréé SIMOP, pour garantir une efficacité durable du dispositif, sur la base d'une visite annuelle.



L'ensemble des consignes d'entretien figure dans le guide de l'utilisateur.

4 Garanties

Simop garantit que les micro-stations de la gamme Bioxymop permettent de traiter les eaux usées domestiques conformément aux exigences réglementaire en vigueur au moment de leur installation.

Ces performances sont garanties dans les conditions normales d'utilisation, d'entretien et de maintenance conformément aux prescriptions du guide de l'utilisateur.

La cuverie est garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées.

Les éléments électromécaniques sont garantis 1 an dans des conditions normales d'utilisation.

La période de garantie débute le jour de l'installation de la microstation chez l'utilisateur.

AVANTAGES

- Très faible consommation énergétique
- Emprise au sol très faible
- Coût d'entretien réduit
- Faible profondeur de fouille (proche de 2m)
- Fréquence de vidange espacée
- Pose avec ou sans nappe phréatique
- Grand volume de décauteur primaire
- Manutention aisée
- Accepte les variations de charge
- Entretien aisé

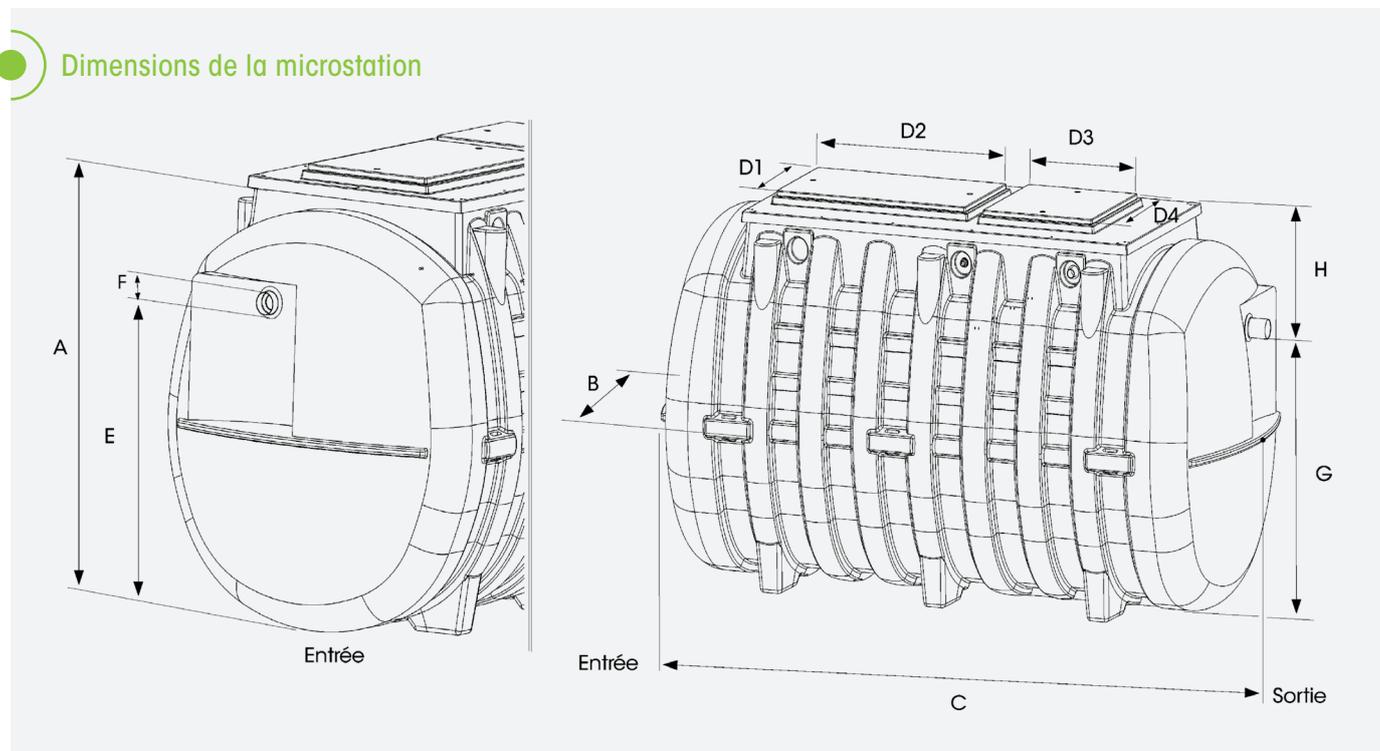
MICROSTATION D'ÉPURATION DE 9 ET 12 EH

AVEC DÉCANTEUR PRIMAIRE DE 3M³
POLYÉTHYLÈNE (PE)

BIOXYMOP

6030

Dimensions de la microstation



TRAITEMENT DES EAUX USÉES

| Référence | NB EH | NB tampons | A | B | C | D1 x D2 | D3 x D4 | E | F | G | H | Poids en Kg |
|-----------------|---|------------|------|------|------|------------|-----------|------|-----|------|-----|-------------|
| BIOXYMOP6030/09 | 9 | 1 | 2105 | 1946 | 2829 | 1130 x 570 | - | 1430 | 100 | 1380 | 725 | 560 |
| BIOXYMOP6030/12 | 12 | 2 | 2105 | 1946 | 3954 | 1130 x 570 | 672 x 580 | 1480 | 100 | 1430 | 675 | 755 |
| REP2/04/04 | Regard de prélèvement | | | | | | | | | | | |
| RH2/2030-1 | Rehausse réglable BIOXYMOP 9 EH (200 à 250 mm) | | | | | | | | | | | |
| RH2/2030-NR-1 | Rehausse non réglable BIOXYMOP 9 et 12EH (300 mm) | | | | | | | | | | | |
| RH6069 | Rehausse réglable BIOXYMOP 12EH (300 à 450 mm) | | | | | | | | | | | |

Pour 9EH :

- RH2/2030-1 ou RH2/2030-NR-1

Pour 12EH :

- RH2/2030-1 ou RH2/2030-NR-1
- RH6069